HEBDO

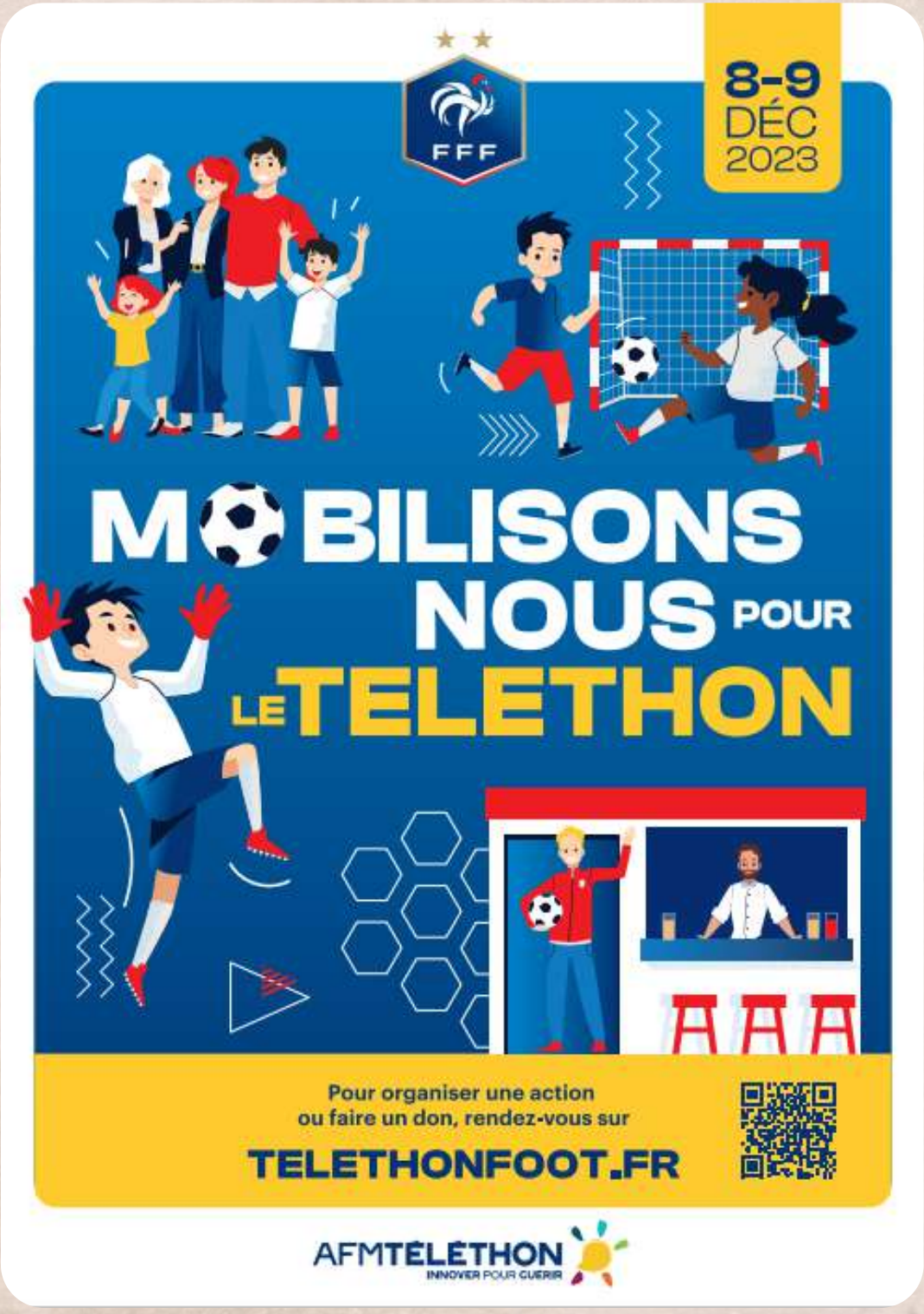

Plus d'informations en page 16

COORDONNÉES

Siège social et adresse postale :
23, Rue Pied de Fond
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Legé Annie
Mahaoudi Hakim
Micheau Anthony
Poirault Jean-Luc
Laville Jean-Marc

Site officiel et E-mail :

https://foot79.fff.fr
district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi
08 h 00 - 17 h 00

Le vendredi
08 h 00 - 16 h 00

Réunions
Manifestations

06-07 Décembre
Formation des services civiques par la LFNA au siège du District

08-09 Décembre
Animations TéléthonFoot dans les clubs du département

SOMMAIRE

Commissions Sportive - Litiges et Contentieux	P 02
Commission des Jeunes	P 07
Commission des terrains	P 11
Reportage photos	P 13
Avis aux clubs	P 14
Infos des clubs	P 20
Sécurité routière	P 22
Nos Partenaires	P 23

COMMISSIONS
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Procès verbal n°16 - Réunion du 30 novembre 2023

Président : **M. BAUDOUIN Gilles**
Vice-Président : **M. ROUGER Alain**
Secrétaire : **M. GODET Jean-Pierre**
Membres : **MM. GAUVIN Francis - PETIT Jean Jacques - PRUNIER Jacky**
Excusé : **M. GODET Jean Marie**

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 € seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les membres des commissions ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise
- M. GODET Jean-Marie – RC Parthenay Viennay
- M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- M. GAUVIN Francis - FC Haut Val de Sèvre 94
- M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- M. PRUNIER Jacky – AM.S. Assais
- M. ROUGER Alain – Av.S. Echiré St Gelais

Le Procès-verbal n° 15 du 23 Novembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

WEEK-END DU 18 / 19 NOVEMBRE 2023

Match n° 27572247 Airvo St Jouin (2) – Niort Es Futsal (2) en Coupe Deux-Sèvres Futsal du 20 novembre 2023

Dossier transmis par la Commission de Discipline

La Commission de Discipline lors de sa réunion du 23 Novembre 2023 PV N° 10, n'a relevé aucune infraction et classe l'affaire sans suite.
Les Commissions Sportive – Litiges et Contentieux enregistrent la décision prise par la Commission de Discipline.
Par conséquent confirme le score acquis sur le terrain, à savoir Airvo St Jouin Fc (2) – Niort ES (2) : **4 - 2**

Dossier transmis à la commission Futsal.

COMMISSIONS
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

WEEK-END DU 25 / 26 NOVEMBRE 2023

Match n°26343768 Vrère (1) – Le Tallud (3) en D3 poule B

Arbitre : BUSTREAU Théophile

Réserve du club de Vrère
Je soussigné(e), GRIGNON Quentin licence n°2544461684, Capitaine du club de l'US Vrère St Léger de Montbrun, formule des réserves pour le motif suivant : sur les qualifications et/ou les participations de l'ensemble des joueurs de Le Tallud Eveil, pour le motif suivant : des joueurs de Le Tallud Eveil sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou lendemain.

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

1/ Que l'équipe 1 jouait une rencontre officielle ce même jour 26/11/2023 : En coupe de Nouvelle Aquitaine : St Sauveur US 79 (1) - Le Tallud Eveil (1).

2/ Match de référence pour l'équipe 2 : Bressuire FC (3) - Le Tallud (2) – en Championnat Départemental 1 poule Unique du 22/10/2023.

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, référence à l'équipe 2 du Tallud, **ne figurait sur la feuille du match citée en référence alors que celle-ci ne jouait pas un match officiel le même jour ou le lendemain.**

Référence à l'article 26 des R.G. de la LFNA : Participation aux Rencontres – Paragraphe C Restrictions Collectives.

Référence également aux Règlements des Compétitions Seniors des Deux-Sèvres – Championnats – Coupes – Challenges saison 2023-2024.

Qui précise : pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue Football Nouvelle Aquitaine. **Important** : l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Par conséquent, déclare la réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Vrère St Lèger de M. (1) – Le Tallud Eveil (3) : **1-1**

Les droits de confirmation, soit 39€, seront portés au débit du club de **Vrère St Lèger de Montbrun**.

COMMISSIONS
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Match n°26344037 Haut Val de Sèvre (1) / Echiré St Gelais (3) en D3 poule C

Arbitre : CHAUVEAU Jacky

Réserve d'après-match du club du Haut Val de Sèvre
Je soussigné Théo PLESTANE, licence n°2546976699, capitaine du FC HVS 94 porte des réserves sur la qualification et la participation au match de l'ensemble des joueurs de l'équipe d'Echiré lors de la rencontre du dimanche 26 novembre 2023.

Motif : ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle des équipes supérieures de leur club, ne peuvent être incorporés en équipe inférieure et participer à la présente rencontre, unes des équipes supérieures ne jouant pas ce jour ou dans les 24 heures suivantes ou précédentes.

Remarque particulière : l'équipe 1 d'Echiré jouait bien le 26/11/2023, **mais l'équipe 2 n'a pas joué ce dimanche 26/11/2023.** Or au moins 3 joueurs de l'équipe d'Echiré jouant habituellement en équipe 1 (niveau R2) sauf erreur de notre part, les n° 9-10-11 ont participé à la rencontre de FC HVS 94 – ECHIRE le 26/11/2023.

La Commission déclare la réclamation d'après match, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

1/ Que l'équipe 1 jouait une rencontre officielle ce même jour 26/11/2023, en coupe de Nouvelle Aquitaine : Echiré St Gelais As (1) - Pays Mellois As (1)

2/ Match de référence pour l'équipe 2 : Echiré St Gelais As (2) – Mauzé Sur le Mignon, en Championnat Départemental 1 poule unique du 19/11/2023.

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, référence à l'équipe 2 de Echiré St Gelais As (2), **ne figurait sur la feuille du match citée en référence alors que celle-ci ne jouait pas un match officiel le même jour ou le lendemain.**

Référence à l'article 26 des R.G. de la LFNA : Participation aux Rencontres – Paragraphe C Restrictions Collectives.

Référence également aux règlements des Compétitions Seniors des Deux-Sèvres – Championnats – Coupes – Challenges saison 2023-2024.

Qui précise : pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue Football Nouvelle Aquitaine. **Important** : l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Par conséquent, déclare la réclamation d'après match non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Haut Val de Sèvre FC (1) – Echiré St Gelais As (3) : **1-2**

Les droits de réclamation d'après match, soit 74 €, seront portés au débit du club de **Haut Val de Sèvre FC**.

COMMISSIONS
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

FORFAITS

Amende de 42€

Match n° 26345082 Ol Niort St Liguaire (3) – ES Brulain (2) en D4 poule D

- **ES Brulain 1er Forfait**

Amende de 32 €

Match n° 26391258 Fc Thouet (2) – Chatillon P/Port.Parthenay (3) en D5 poule C

- **Chatillon P/P. Parthenay 1er forfait**

Match n° 26384682 St Martin les Melle (2) – US Lezay (3) en D5 poule I

- **US Lezay 1er forfait**

Match n° 26621846 St Varent (1) – TYS Futsal (4) en Futsal Brassage inférieur poule A

- **TYS Futsal 1er forfait**

Match n° 26854626 Bessines Asptt (1) – Payroux Charr.Maup. (1) en Féminines à 8 Seniors Poitou poule A

- **Payroux Charr.Maup. forfait**

Match n° 26621844 FC Autize (1) – Airvo st Jouin (2) en Futsal brassage inférieur poule A

- **Airvo 1er Forfait**

Amende de 21 €

Match n° 26948259 Vasléenne (1) – Fc Thouet (1) en U13-3ème Division poule C

- **FC Thouet 2ème forfait**

Match n° 27508008 Jaunay Marigny (1) – Gati Foot (1) en U14/U17 Féminines à 8, poule A

- **Jaunay Marigny 1er forfait**

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu les arrêtés des communes de : Béceleuf - Chatillon S/Thouet – Cherveux – Le Vanneau Irleau - La Ferrière - Le Tallud – Magné (jusqu'au 03 décembre inclus) - Mauléon – St Aubin le Cloud — St Sauveur.

RESULTATS NON SAISIS ou FMI NON UTILISEE

Match n° 26951409 Chauray (4) – Haut Val de Sèvre (2) en U13-4ème Division poule C

- **Amende de 25 € au club de Chauray.**

Match n°21486966 Poitiers ASAC (1) – Ent Avenir 79/Orée (1) en U16/U18 F à 11, poule C

- **Amende de 25 € au club de l'Avenir 79.**

Match n°21486989 GJ Espoir Nord Est 79 (2) – GJ Cerizay Interbocage (5) en U13 D4 poule A

- **Amende de 25 € au club de GJ Espoir Nord Est 79.**

Match n°21487002 OL Niort St Liguaire (1) – FC Venise Verte (1) en U13 D2 poule C

- **Amende de 25 € au club de OL Niort St Liguaire.**

COMMISSIONS
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

DECLARATIONS TOURNOIS / PLATEAUX

Frais de déclaration Tournois / Plateaux 24 €

- Du club de GJ Cerizay Interbocage : Samedi 23 décembre 2023 – Tournoi Futsal Catégorie U13
- Du club de Moncoutant : Samedi 08 juin 2024 – Catégorie U15

Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

COURRIERS

- Du club du **FC Boutonnais** nous informant d'un arrêté municipal sur le stade d'Alloinay (Gournay) jusqu'au 02 avril 2024 inclus. Le club gèrera ses terrains par footclub au fur et à mesure du déroulement des compétitions.

Pris note.

REPROGRAMMATION MATCHS – NOUVELLE DATES

Journée n° 07 (6 pour la D5)	16 et 17 décembre 2023
Week-end du 06/07 janvier 2024	Matchs retard pour tout le monde
Week-end du 13/14 janvier 2024	Journée n° 11 + matchs retard de D5

Fin de la phase 1 pour la D5

Week-end du 27/28 janvier 2024	Matchs retard + Matchs de Coupes (Tour n°3 pour la Coupe Deux-Sèvres – Tour n°02 pour la Coupe Saboureau – Tour n°02 pour la Coupe des Réserves)

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN

COMMISSION DES JEUNES

Procès verbal n°16 du 27 novembre 2023

INFORMATION IMPORTANTE

PHASE 2 des championnats (U13 aux U17) et PHASE 3 des animations U11 :

➢ **Les modifications** (nouvel engagement – retrait d'équipe – passage des U15 à 7 aux U15 à 11 ou inversement – changement du lieu des rencontres…) **doivent être transmises au District, par mail officiel « zimbra », avant le 16 DECEMBRE 2023.**

D'avance merci.

U15 A 7

Match GJ ETSO / NIORT SOUCHE. Le club recevant ayant envoyé officiellement l'arrêté municipal après la fermeture du district et n'ayant pas transmis l'information au club visiteur, la commission reprogramme la rencontre le 2/12. Le match est inversé et devient **NIORT SOUCHE / GJ ETSO.**

U15 D2 POULE A

ENTENTE LE TALLUD SUD GATINE.
Extrait du PV N°14 de la commission sportive :
Match perdu par pénalité à l'équipe de CHICHE avec 0 but et le retrait d'un point pour en attribuer le gain à l'équipe de l'entente LE TALLUD SUD GATINE avec 3 buts et 3 pts.
La Commission des Jeunes prend acte et entérine la décision.

Journées des 2, 9 et 16 décembre 2023

Pour pouvoir établir les classements en toute équité, la commission propose aux clubs d'inverser le lieu de la rencontre en cas de problème relatif à l'occupation ou l'état du terrain.

Matches remis non joués en U18 D1 reportés au 06 janvier 2024

- **Moncoutant - Champdeniers Pamplie** : stade Jean Lorit à 15h
- **Echiré St Gelais (2) - GJ Nueillaubiers EVSABB (2)** : stade d'Echiré à 15h30
- **Venise Verte - GJ ETSO** : stade de Coulon à 15h

Agenda complet

U13 D2 Poule C : CHERVEUX / NIORT SOUCHE
U13 D3 Poule E : VENISE VERTE 2 / BESSINES ASPTT
N'ayant plus aucun samedi de disponible, la commission propose aux clubs qui le souhaitent de se mettre d'accord pour utiliser un mercredi (30/11- 6/12 ou 13/12).

COMMISSION DES JEUNES

COUPES ET CHALLENGES - JOURNEE DU 9 DECEMBRE 2023

Coupe de Nouvelle Aquitaine U15

- PAYS ARGENTONNAIS / THOUARS
- PAYS MAULEONAIS / BRESSUIRE
- PARTHENAY VIENNAY / CHATELLERAULT
- MONCOUTANT / GJ SUD POITIERS
- FC3C / POITIERS FC
- CHAUVIGNY / GJ CŒUR DE BOCAGE
- ENT. PEXINOISE VENISE - VERTE / HAUT VAL DE SEVRE
- VAL DE BOUTONNE / CHAMPDENIERS-PAMPLIE
- AUNIS AVENIR / NIORT CHAMOIS
- ROCHEFORT / ENT. USPM STE EANNE
- NIORT ST FLORENT / CAP AUNIS
- GJ SUD 86 / GJ OREE DE L'AUTIZE
- FC RETHAIS / CHAURAY

Coupe des Deux-Sèvres U15

- GJ CERIZAY INTERBOCAGE / GJ SUD DEUX-SEVRES
- LEZAY / CELLES-VERRINES

La LFNA ayant reprogrammée le second tour de la coupe de Nouvelle-Aquitaine le 9 décembre, les rencontres les rencontres ci-dessous sont reportées :

- MONCOUTANT / GJ OREE DE L'AUTIZE (13/01/24)
- GJ PAYS MAULEONAIS / GJ NUEILLAUBIERS EVSABB (16/12/23)
- PAYS NEO CRECHOIS / ENT. USPM STE EANNE (13/01/24)
- PAYS ARGENTONNAIS / HAUT VAL DE SEVRE (13/01/24)

Challenge U15

- CELLES VERRINES 2 / GJ CERIZAY INTERBOCAGE 2
- ENT. PEXINOISE VENISE-VERTE 2 / GJ OREE DE L'AUTIZE 2
- ENT. BEAUVOIR BESSINES 2 / ENT. LE TALLUD SUD GATINE
- ETSO / GJ BOUTONNAIS EN MELLOIS
- VAL DE BOUTONNE 2 / FC3C 2
- ENT. ECHIRE ST GELAIS - AVENIR 79 2 / FC3C 3
- CHICHE / ENT. GATIFOOT – SCAL MC
- ENT. VASLES – PAYS THENEZEEN / ES AFP
- ES AFP 2 / VOUILLE
- MONCOUTANT 2 / GJ PAYS MAULEONAIS 2

COMMISSION DES JEUNES

Coupe de l'Angélique U17

- **NIORT ST FLORENT (U16 R2) / PARTHENAY VIENNAY(U17 R2)**

Suite à la reprogrammation de rencontres régionales, les rencontres ci-dessous sont reportées :

- **CELLES VERRINES (U17 R2) / NIORT ST FLORENT (U17 R1) sans date.**
- **PARTHENAY VIENNAY (U16 R2) / CHAURAY (U17 R1) samedi 13 Janvier 2024.**

Coupe départementale U17

- **NIORT ST LIGUAIRE / US PEXINOISE**
- **CHAURAY 2 / GJ SUD DEUX-SEVRES**
- **ENT. LE TALLUD SUD GATINE / PARTHENAY VIENNAY 2**
- **GJ NUEILLAUBIERS EVSABB / FC3C**
- **ENT. VAL DE BOUTONNE LEZAY / GJ CERIZAY INTERBOCAGE**
- **ES AFP / GJ OREE DE L'AUTIZE**
- **GJ NORD-EST 79 / ECHIRE ST GELAIS**
- **GATIFOOT / BRESSUIRE 2**

Challenge U17

- **FC3C2 / ENT.PAYS THENEZEEN - VASLES**
- **ENT. USPM STE EANNE – EXEMPT**
- **GJ CŒUR DE BOCAGE 2 / GJ ST VARAUDAISE**
- **GJ BOUTONNAIS EN MELLOIS / CHAURAY 3**
- **GJ ST VARAUDAISE 2 / BEAUVOIR**
- **PAYS NEO CRECHOIS / GJ OREE DE L'AUTIZE 2**
- **GJ CŒUR DE BOCAGE / CELLES VERRINES 2**
- **GJ PAYS MAULEONAIS / EXEMPT**

Coupe de l'Angélique U13

- **NIORT CHAMOIS 2 / THOUARS**
- **BRESSUIRE / CHAURAY**
- **NIORT ST FLORENT / GJ ST VARAUDAISE**
- **THOUARS 2 / GJ NORD-EST 79**
- **GJ CŒUR DE BOCAGE / NIORT CHAMOIS 1**
- **BRESSUIRE 2 / BEAUVOIR**
- **ECHIRE ST GELAIS / FC3C**
- **MONCOUTANT / GJ CERIZAY INTERBOCAGE**

COMMISSION DES JEUNES

Coupe départementale U13

- **Plateau C1 à TERVES : GJ CŒUR DE BOCAGE 2-PARTHENAY V 1-BRESSUIRE 3**
- **Plateau C2 à ST LAURS : GJ PAYS MAULEONNAIS 1. GJ CERIZAY IB 3-GJ OREE DE L'AUTIZE 1**
- **Plateau C3 à LA PETITE BOISSIERE : GJ CERIZAY IB 4. PARTHENAY V2-GATIFOOT1- GJ FCN EVSABB 1**
- **Plateau C4 à CERSAY : PAYS ARGENTONNAIS 1- ST CERBOUILLE1- GJ CERIZAY IB 2**
- **Plateau C5 à LA FERRIERE : PAYS THENEZEEN 1-USPM ST EANNE 1-ECHIRE ST GELAIS 2**
- **Plateau C6 à CHEVREUX : LE TALLUD1-CHERVEUX 1-USPM STE EANNE 2**
- **Plateau C7 à ROMANS : PAYS NEO CRECHOIS 1-GJ OREE DE L'AUTIZE 2- SUD GATINE 1**
- **Plateau C8 à FORS : NIORT ST FLORENT 2- AFP 1-NIORT ST LIGUAIRE 2 – CHERVEUX 2**
- **Plateau C9 à NIORT (stade des GARDOUX) : BESSINES PTT 1- VENISE VERTE 1- BEAUVOIR 2**
- **Plateau C10 à CELLES : NIORT ST LIGUAIRE1 –CELLES VERRINES 1- GJ SUD DEUX-SEVRES 2**
- **Plateau C11 à MELLE (stade le PINIER) : PAYS MELLOIS 1- PEXINOISE 1- VAL DE BOUTONNE 2**
- **Plateau C12 à NIORT (Stade de SOUCHE) : GJ SUD DEUX-SEVRES 1- SOUCHE 1-CHAURAY 2**
- **Plateau C13 à GOURNAY : FC BOUTONNAIS 1-VAL DE BOUTONNE 1-LEZAY**

Challenge départemental U13

- **Plateau CH18 à MAULEON (synthétique) : GJ P. MAULEONAIS 2 - GJ CERIZAY IB 5 - GJ FCN EVSABB 2 - FC3C3**
- **Plateau CH19 à ST JEAN DE THOUARS : GJ NUEILLAUBIERS EVSABB 3 - PAYS ARGENTONNAIS 2 - ETSO 2**
- **Plateau CH20 à GEAY : GJ ST VARAUDAISE 2 - FC THOUET 1 - GJ ETSO 1 - GJ NUEILLAUBIERS EVSABB 4**
- **Plateau CH21 à LA CHAPELLE ST LAURENT : FC3C 2 - GATIFOOT 2 - MONCOUTANT 3 - BRESSUIRE 5**
- **Plateau CH22 à ALLONNE : MONCOUTANT 2 - BRESSUIRE 4 - GATIFOOT 3 – GJ CŒUR DE BOCAGE 3**
- **Plateau CH23 à VRERES : THOUARS 3 - PARTHENAY VIENNAY 3 - GJ ESPOIR NORD EST 2**
- **Plateau CH24 à STE EANNE : HAUT VAL DE SEVRE 1 - VASLES 1 - USPM STE EANNE 3**
- **Plateau CH25 à MAZIERES EN GATINE : SUD GATINE 2 - ECHIRE ST GELAIS 3 - CHAMPDEPAMPLIE 1 - HAUT VAL DE SEVRE 2**
- **Plateau CH26 à FRONTENAY R.R : GJ SUD DEUX-SEVRES 3 - AFP 2 - VENISE VERTE 2**
- **Plateau CH27 à NIORT (Stade de STE PEZENNE) : PEXINOISE 2 - CHAURAY 3 - VENISE VERTE 3 - CELLES VERRINES 2**
- **Plateau CH28 à VOUILLE : NIORT ST FLORENT 3- VOUILLE 1- AVENIR 79 2- VAL DE BOUTONNE 4**
- **Plateau CH29 à MELLE (stade du PINIER) : PAYS MELLOIS 2 - NIORT CHAMOIS 3 - NIORT ST FLORENT 4**
- **Plateau CH30 à ST REMY : AVENIR 79 1 - LE TALLUD 2 - CHAURAY 4 - PAYS NEO CRECHOIS 2**
- **Plateau CH31 à SECONDIGNE / BELLE : VAL DE BOUTONNE 3 - CELLES VERRINES 3 - FC BOUTONNAIS 2 - AFP 3**

Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU

Le Président
Alexandre RAMBAUD

COMMISSION DES TERRAINS

RESPONSABLES DE SECTEURS
SAISON 2023 / 2024

RAPPEL DE LA PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'INTEMPERIES

Le District sera en mesure de traiter les arrêtés municipaux jusqu'à la fermeture des bureaux le vendredi. Les clubs et les officiels devront consulter leur agenda des rencontres et leurs désignations sur Footclub ou dans leur espace personnel, ce qui fera office d'informations officielles. **Aucune communication téléphonique ne sera émise par le secrétariat du District.**

Après la fermeture des bureaux le vendredi, en cas d'intempéries constatées (Arrêté Municipal etc…), vous devez contacter le responsable de votre secteur (voir liste ci-dessous), ce dernier est chargé de prévenir le club adverse ainsi que les arbitres désignés sur les rencontres.

Pour ce qui concerne les matchs de Coupes – Rappel de notre Règlement :

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Terrains :

■ Art. 1
– **Inversion de terrains**
Championnat : Un match reporté pour la seconde fois pour des raisons climatiques (Arrêté Municipal) pourra être inversé, (uniquement sur la phase aller) et sous réserve que l'autre club puisse accueillir cette rencontre. En cas d'impossibilité, la rencontre sera jouée à une date ultérieure fixée par la commission compétente.

Coupes - Challenges : (Coupes des Deux-Sèvres, Saboureau, Coupe des Réserves) la rencontre est automatiquement inversée.

Merci de relayer cette information aux personnes concernées.

COMMISSION DES TERRAINS

SECTEUR N° 1 : Mr. BERTAUD Jean-luc – Tel : 06.77.85.56.61
Aubinrorthais – Breuil Bernard – GJ CerizayInterbocage - CO Cerizay – Portugais Cerizay – InterBocage FC – GJ Pays Mauléonnais - Moncoutant – Montravers – Nueillaubiers – GJ EVSABB Nueillaubiers - Pays de L'Ouin – St Amand S/Sèvre – Voulmentin St Aubin

SECTEUR N° 2 : Mr. PETIT Jean – Tel : 06.08.80.72.31
Brion –Louzy – Lutaizien Oiron - Mauzé Rigné – GJ Nord Est 79 – St Jean Missé –Thouars Foot – US Vergentonnaise - Vrère - Vrines

SECTEUR N° 3 : Mr. HERCE Ronan – Tel : 06.22.66.85.21
Coulonges Thouarsais – FayeNoirterre - Genneton – Pays Argentonnais – St Cerbouillé - St Varent Pierregeay

SECTEUR N° 4 : Mr. NOIRAULT Fabrice – Tel : 06.83.21.00.99
Boismé Clessé - FC Bressuire – CLNC Bressuirais – Comores – GJ Cœur de Bocage - Mahorais Bressuire - Neuvy Bouin - St Sauveur – Terves

SECTEUR N° 5 : Mr. PRUNIER Jacky – Tel : 09.60.13.64.98 ou 06.70.58.49.74
Airvo St Jouin – Amailloux – Assais – Chatillon Pompaire – Chiché – Gati Foot – FC Du Thouet - L'Absielargeasse.Moutiers S/Chantemerle - Le Tallud – Plaine Gâtine – St Aubin le Cloud – St Martin du Fouilloux - GJ St Varaudaise - ThénezayFerrièreLa Peyratte

SECTEUR N° 6 : Mr. GODET Jean-Pierre – Tel : 06.86.64.26.02
Beaulieu Breuil – Chanteloup Chapelle Courlay (FC 3C) - Clazay Bocage

SECTEUR N° 7 : Mr. ROUGER Alain – Tel : 05.49.25.23.81 ou 06.77.97.12.73
Autize Fc - Avenir 79 – BuslaursThireuil – Champdenierspamplie – Chauray - Cherveux – Echiré St Gelais – Les Gâtinaises - Parthenay Viennay - Portugais Parthenay –Ste Ouenne - Viennay Gâtine

SECTEUR N° 8 : Mr. LAROCHE Pierre – Tel : 05.16.81.00.20 ou 06.48.33.91.97
Augé Azay Le Brûlé – Exireuil – FomperronMénigoute – Sud Gatine – Pays Maixentais – Pays Néo Créchois - Vasléenne

SECTEUR N° 9 : Mr. LAMARQUE Dominique – Tel : 06.81.27.31.69
Aiffres/Fors/Prahecq - GJ Aiffres/Fors/Prahecq - Bessines ASPTT – Niort Chamois – Niort Clou Bouchet – Niort Souché – Niort St Florent – Niort St Liguaire – Niort Ste Pezenne – Vouillé

SECTEUR N° 10 : Mr. LIAIGRE Alain – Tel : 06.77.73.18.36
Aigondigné - Beauvoir S/Niort – Brûlain – Frontenay/St Symphorien – Marigny - Mauzé S/Mignon – Palludéen Fc – GJ Sud Deux-Sèvres Foot - Venise Verte – Usseau

SECTEUR N° 11 : Mme. RULLIER Maryse – Tel : 05.49.27.03.73 ou 06.64.50.66.38
FC Boutonnais – GJ Boutonnais en Mellois - Celles Verrines – ChenayCheySepvret - Clussais – Lezay – Limalonges – Paizay le Tort – AS Du Pays Mellois - Périgné – St Martin les Melle - St Romans les Melle - Sauzéen - Rom - Val de Boutonne

SECTEUR N° 12 : Mr. GAUVIN Francis – Tel : 05.49.05.16.15 ou 06.61.73.25.72
Exoudun – Haut Val de Sèvre – Pamproux – Ste Eanne

REPORTAGE PHOTOS

AG Financière et Remise des récompenses du 17 Novembre 2023 à Breuil Chaussée

AVIS AUX CLUBS

Pour la 3ème année, le CDOS est en charge de l'accompagnement des clubs pour le Pass'Sport.

Ce dispositif Pass'Sport est reconduit pour cette saison 2023-2024. Grâce à ce dispositif, vous pouvez contribuer à accueillir encore plus de jeunes dans vos clubs et à leur offrir la possibilité de bénéficier d'une aide à la pratique par une déduction de 50€ à l'inscription qui vous sera intégralement remboursée par l'Etat.

En effet, cela pourrait permettre à votre structure de croître en augmentant le nombre de vos pratiquants mais aussi vos moyens financiers.

Si vous appréhendez les démarches qu'il faut réaliser, le ministère a facilité ces dernières afin d'aider les structures à rentrer dans le dispositif. Il vous suffit d'avoir **un compte Le Compte Asso**, si vous n'en avez pas veuillez vous référer au document annexé à cet article, qui vous explique étape par étape comment procéder.

Le CDOS peut également vous apporter un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à contacter **Catherine Donarier, chargée de mission sur ce dossier (05.49.06.61.11 ou catherinedonarier@franceolympique.com).**

Et ensuite, il vous suffit de mettre à jour vos informations et de rentrer les codes de vos pratiquants dans votre dossier.

Nous vous incitons fortement à saisir les Pass'Sport au fur et à mesure et de ne pas attendre la date limite de clôture (31 décembre 2023).

INFORMATION IMPORTANTE DU CDOS

La saisie des Pass'Sport est en cours dans les clubs. **Par rapport à 2022, seulement 50% des Pass'Sport 2023 sont actuellement saisis.**

Le paiement est réalisé chaque mois par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) de Nouvelle-Aquitaine. N'hésitez pas à les saisir au fur et à mesure ! Evitez les saisies de dernières minutes fin décembre !!!

AVIS AUX CLUBS

FAFA : des aides financières pour les Diplômes Fédéraux ! 💰

80%, c'est ce que les aides financières FAFA prennent en charge sur les nouveaux diplômes Fédéraux ! 😱

Le dossier FAFA doit être envoyé au plus tard 1 mois après la 1ère journée d'entrée en formation du diplôme Fédéral.

Exemple : 🧐
☑️ Entrée en formation le 03 janvier 2024
⏳ Date limite pour envoyer le dossier FAFA le 03 février 2024

AVIS AUX CLUBS

MOBILISONS NOUS POUR LE TELETHON

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

J-11 avant l'édition 2023 du TELETHON et la mise en œuvre d'actions solidaires proposées par les associations, les villes et collectivités, les entreprises. Tous les acteurs de notre société.

J-11 avant le début d'une campagne TELETHONFOOT 2023 et la mobilisation du football amateur avec l'objectif de collecter encore plus de fonds au profit de le lutte contre les maladies rares. Préparons-nous à dribbler, jouer, gagner, rire, au profit de l'AFM le Week end des 8 et 9 décembre prochains.

Préparons-nous également à afficher ensemble une solidarité exceptionnelle du football amateur en dépassant, à l'issue de cette édition 2023, le million d'euro collecté depuis la signature de la 1ère convention FFF - AFM en juin 2015.
Pour ce faire, la FFF et l'AFM mettent à la disposition des outils et éléments pratiques destinés à faciliter l'organisation d'activités par les clubs, et la valorisation de leur engagement.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | FICHE ACTION CLUB

#MARQUER DEMAIN

LA SOLIDARITÉ DU FOOTBALL AMATEUR
TELETHONFOOT
les 8 et 9 décembre 2023

POURQUOI LA FFF S'ENGAGE ?

Chaque premier weekend de décembre, le Téléthon est organisé par l'Association Française contre les Myopathies afin de financer des projets de recherche sur les maladies rares.

La FFF, partenaire officiel de l'AFM-Téléthon depuis 2015, souhaite engager tous les acteurs du football afin de participer à un élan de solidarité unique au monde et de remporter de nouvelles victoires contre ces maladies.

Pour cette édition 2023 du TELETHON, nous invitons tous les clubs à se mobiliser autour du muscle, du football santé et des nouvelles pratiques.

RESSOURCES ET CONTACTS

- **Les coordinations locales de l'AFM :** https://www.afm-telethon.fr/fr/liste-des-coordinations
- **Quelques idées de mobilisation :** fff.fr/13-les-pratiques-loisirs/index.html
- **Organiser et valoriser son engagement :** telethonfoot.fr

Pour toutes informations, rapprochez-vous de votre ligue ou district d'appartenance ou de la coordination locale de l'AFM Téléthon.

PROPOSITIONS D'ACTIONS
À INITIER AU SEIN DE VOTRE CLUB

Le TELETHON se déroulera les 8 et 9 décembre prochains. Nous savons que seul le collectif peut mener à la victoire. C'est aussi le cas dans le combat contre les maladies rares.

C'est pourquoi, en vous inspirant du thème choisi pour cette **édition 2023,** nous vous invitons à **mobiliser vos licenciés et les acteurs du foot au profit du TELETHON en étant le plus innovant possible et en profitant de ces événements pour organiser une collecte :**

- **Proposer une activité autour des nouvelles pratiques** en associant toutes les catégories d'âges, et les parents (fit foot, futnet, e-foot etc.)
- **Organiser un tournoi e-foot dans votre lieu de vie (buvette)**
- **Appel aux dons, loterie, concours de tirs au but etc.**

Le tout dans un esprit convivial, permettant le partage de nos valeurs (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité)

Retrouvez la totalité du kit de communication sur portailclubs.fff.fr

Pour participer au CHALLENGE TELETHONFOOT, rendez-vous sur TELETHONFOOT.FR pour déclarer précisément votre événement (thème retenu, publics visés, participation de licenciés et non licenciés etc.).

Multipliez vos chances en affichant votre projet d'action autour du muscle et en accueillant tous les publics.

Retour en vidéo sur la récompense du vainqueur 2022 : https://www.fff.fr/article/10566-telethonfoot-au-bonheur-de-cambrai-et-villejuif.html

ÉDITION 2023-2024

AVIS AUX CLUBS

STAGE ARBITRES ASSISTANTS
SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023
BEAUVOIR / NIORT

Le Samedi 25 Novembre à Beauvoir sur Niort, s'est déroulé le stage des Arbitres Assistants organisé conjointement entre les Commissions Départementales d'Arbitrage de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne. L'endrament de ce stage était composé de Patrick Rivière et Florent Favard (CDA 86), Houari Abid, Jean-Luc Bertaud et Anthony Micheau (CDA 79).

La matinée s'est déroulée en deux temps avec une première partie en salle où les arbitres ont pu recevoir les orientations techniques pour cette saison. En deuxième partie de matinée, le groupe s'est rendu sur le terrain pour la réalisation d'ateliers pratiques et techniques (travail de coordination et mise en situation).

L'après-midi était quant à elle consacrée à la gestion des conflits et le management des bancs de touche.

Nous remercions le club du **CS Beauvoir** pour le prêt de ses installations et les membres de l'encadrement qui ont contribué à faire de ce stage interdistricts, une réussite.

Article rédigé par Anthony MICHEAU

AVIS AUX CLUBS

Journée Départementale
“Prescription d’Exercice Physique pour la Santé” (PEPS)
le 22 décembre 2023 à Niort

L’Instance Territoriale Sport-Santé Bien-Etre des Deux-Sèvres organise une journée autour de la “Prescription d’Exercice Physique pour la Santé” (PEPS) le **vendredi 22 décembre de 9h à 16h à la Maison Sport Santé de Melioris Le Grand Feu.**

Cet évènement est **gratuit** et sur **inscription** : *coordo79_sud@peps-na.fr* ou 06 78 50 57 25.
La journée est ouverte à toute structure sportive accueillante ou souhaitant accueillir des personnes en affection de longue durée, les professionnels de santé sont également invités.

Plus d’informations auprès des coordonnateurs PEPS des Deux-Sèvres :

Bastien BICHON
Coordonnateur PEPS Nord Deux-Sèvres
CC du Thouarsais, Airvaudais-Val du Thouet, Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine, CA du Bocage Bressuirais
coordo79_nord@peps-na.fr
06 78 50 72 23

Kévin GOUIONNET
Coordonnateur PEPS Sud Deux-Sèvres
CC Haut Val de Sèvre, Mellois en Poitou, CA du Niortais
coordo79_sud@peps-na.fr
06 78 50 57 25

AVIS AUX CLUBS

La société Wake Up Form à Niort renouvelle ses machines de musculation.
Les anciennes machines sont donc proposées à la vente pour les clubs sportifs ou les particuliers.

- **Elliptique** (quantité 6) : 500€
- **Vélos droit** (quantité 4) : 500€
- **Vélos semi allongé** (quantité 4) : 500€
- **STEP** (quantité 4) : 400€
- **Tapis** (quantité 4) : 350€
- **Casiers :** 100€

Renseignements au
06 16 07 89 53

INFOS DES CLUBS

SOIREE DE L'ES AIFFRES - FORS - PRAHECQ

INFOS DES CLUBS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TOUS RESPONSABLES !

L'ALCOOL ET LA CONDUITE

Erreur !
Quelles que soient vos habitudes de consommation et même si vous avez le sentiment de tenir l'alcool, sachez que ses effets modifient votre comportement, votre perception et vos réflexes.

Les conseils de la MACIF

1) Ralentissement des réflexes, mauvaise appréciation des situations, trouble de la vision, sont autant d'effets dûs à l'alcool. Alors ne buvez pas avant de conduire.

2) En cas de doute sur votre alcoolémie, testez-vous : des éthylotests sont en vente dans les pharmacies et dans le commerce.

MACIF
Essentiel pour moi

NOS PARTENAIRES